



RÉFORMER LA FISCALITÉ ET OPTIMISER LA DÉPENSE PUBLIQUE

La France évolue dans un environnement marqué par une croissance atone, des politiques d'austérité touchant un grand nombre de pays européens et une compétition fiscale internationale. La dette publique avoisine aujourd'hui les 94 % du PIB et le déficit public les 3,7 %. Dans le même temps, le taux de prélèvement obligatoire est élevé, à 45 % du PIB. Les prochaines années vont continuer d'être marquées par l'impératif de compétitivité mais également de soutenabilité de notre modèle social.

La fiscalité française, les contraintes administratives et les lourdeurs légales et réglementaires apparaissent souvent comme des obstacles au dynamisme de notre pays, à l'esprit d'entreprendre et au retour de la croissance. L'UDES propose une fiscalité efficace, cohérente et juste, ainsi que des dépenses publiques orientées vers des objectifs durables.

45

Réformer la fiscalité pour les entreprises.

- ➔ Transformer le Crédit impôt compétitivité emploi (CICE) et l'ensemble des aides à l'embauche en dispositif de baisse des charges applicable dès 2018 à toutes les entreprises, y compris associatives, quels que soient leurs statuts fiscaux.
- ➔ Rapprocher le taux d'impôt sur les sociétés de la moyenne européenne.
- ➔ Réformer la structure de la taxe sur les salaires, notamment par une diminution des taux, de manière à ce qu'elle impacte moins les bas salaires au sein des entreprises qui y sont assujetties. Elles bénéficieront ainsi d'une marge de manœuvre supplémentaire pour créer des emplois dans des secteurs en forte demande.

46

Favoriser une meilleure allocation et gestion de la dépense publique plutôt qu'une diminution des dépenses.

- ➔ Sanctuariser les dépenses liées aux politiques sociales, dans les domaines de la petite enfance, de la santé, de la prise en charge de la dépendance, du handicap ou encore de l'éducation. Ces dépenses ont une utilité sociale, au service de la cohésion sociale et génèrent de l'emploi non délocalisable.
- ➔ Faire porter des efforts sur d'autres postes, dans une logique d'efficacité : simplification, numérisation ou encore rationalisation (des agences de l'État, des fonctions support...).

47

Utiliser la dépense publique pour financer l'investissement.

- ➔ Les domaines comme la robotique, les nanotechnologies, l'intelligence artificielle, la santé ... doivent faire partie des axes prioritaires.

48

Mettre en place des guichets fiscaux accessibles (voire dématérialisés).

- ➔ Ciblés notamment vers les TPE/PME pour garantir l'accès au droit et la bonne compréhension et application des règles fiscales.